

jointement un bureau et un laboratoire à Sydney (N.-É.) en vue d'étudier la nature et l'étendue des terrains houillers du Cap-Breton. Un autre exemple de cette entr'aide est l'installation d'essai, récemment achevée, où doit se faire la séparation du bitume des sables bitumineux de l'Alberta d'après une méthode mise au point par la Division des mines.

Le *Service des ressources minérales*, grâce à la masse de connaissances acquises depuis nombre d'années sur les gisements minéraux et les mines actives, l'exploration et l'extraction des minéraux, la transformation et la production, les nouvelles méthodes de recherche, l'utilisation et la mise en marché des minéraux et de leurs produits, les sources mondiales de minéraux et les nouvelles découvertes, de même que sur la législation et l'impôt miniers, assure un service de renseignements généraux sur les minéraux aux ministères, aux industries minières et connexes et aux organismes qu'intéressent l'exploitation minière ou son rôle dans l'économie nationale. On a institué un inventaire-index des ressources minérales de tous les gisements exploités ou susceptibles de l'être; une attention particulière est accordée aux minéraux rares au Canada.

Le Service poursuit des études économiques spéciales sur divers aspects de l'industrie minière. Il fournit, selon le besoin, des renseignements techniques aux fins de l'application de la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or et rédige, sur demande, des rapports visant à aider l'application de mesures comme les suivantes: exemption d'impôt au bénéfice de nouveaux terrains miniers; réduction d'impôt en vue d'encourager la prospection de bas métaux, d'autres minéraux et de pétrole; remise d'impôt à l'égard de sondages pétroliers en profondeur dans des champs inconnus.

La *Section des minéraux industriels* étudie les gisements de minéraux industriels, fait l'examen des procédés industriels employés à leur égard et poursuit des recherches en vue de trouver des méthodes qui permettront de récupérer des produits répondant à la pureté requise à partir de minéraux qui, à l'état naturel, n'ont pas de valeur industrielle à cause de leur impureté. Ainsi, la Section rend l'industrie moins dépendante des sources étrangères de minéraux industriels qui comprennent tous les métalloïdes, dont l'eau, les sables, l'argile et la pierre de valeur économique, sauf les combustibles. Les eaux des grands cours d'eau et des principaux lacs sont étudiées afin d'en déterminer la qualité et les usages au bénéfice de l'industrie. La Section étudie aussi des minerais de métaux d'alliage tels que le cobalt, le manganèse, le molybdène, le tungstène et le chrome.

Chacun des trois derniers services publie des rapports annuels portant sur un certain nombre de minéraux et sur leurs produits, rapports qui renferment des renseignements sur les progrès accomplis, la production, le commerce et le marché.

**Division des levés et de la cartographie.**—En 1947, tous les organismes de levés et de cartographie de l'ancien ministère des Mines et des Ressources ont été fusionnés pour former le Bureau des levés et de la cartographie, lequel, en janvier 1950, est devenu la Division des levés et de la cartographie du ministère des Mines et des Relevés techniques.

Le *Service des levés topographiques* fournit des cartes topographiques de base indiquant tous les traits naturels et artificiels importants qui sont essentiels à l'étude et à la mise en valeur économique des minéraux et d'autres ressources naturelles. Il comprend deux sections principales: la Section de la cartographie topographique, responsable de l'exécution des levés de terrain, et la Section des levés aériens, chargée